

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 24 (1977)
Heft: 1-2

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des villes et des cantons romands

En ce début de l'an 1977, neuvième année de cette rubrique, la Commission romande d'information (CRI) présente ses bons vœux à chacun, et ses remerciements à tous ceux qui lui aident. Elle souhaite qu'une collaboration agissante à, et entre tous les échelons intéressés, permettra de continuer à œuvrer profitablement à la cause.

La CRI ne se substitue pas aux organes de protection civile; elle est à disposition pour les aider. Pour lui permettre de le faire, il faut la contacter, lui annoncer les manifestations envisagées. Dernièrement l'Office cantonal PC vaudois et la CRI n'ont eu connaissance d'un exercice organisé sur le plan d'une commune que le lendemain, par les journaux!

Rappels aussi que cette rubrique est ouverte à chacun. Les textes sont toujours les bienvenus. Délai: le 10 du mois précédant la parution.

Revue. La Commission de rédaction et d'information, organe de coordination du domaine de l'information, est composée de délégués: de l'Office fédéral PC, de membres du comité central, de la CRI, de la direction de l'édition de la revue, du chef du service de presse, puis du caissier de l'USPC, au total douze personnes.

L'an dernier, cette commission a consacré plusieurs séances à l'étude d'une amélioration de la présentation de la revue. Certes les opinions divergentes donnèrent parfois lieu à des discussions laborieuses, mais il est aujourd'hui possible de vous présenter les modifications apportées.

Restructuration de l'USPC. La commission spéciale nommée par la dernière assemblée des délégués, le 23 octobre 1976, pour l'étude d'une restructuration et la révision des statuts, s'est réunie plusieurs fois. Elle remettra prochainement son rapport au comité central. Afin de ne pas trop charger l'assemblée ordinaire des délégués, les propositions du Comité central seront examinées par une assemblée extraordinaire des délégués, convoquée en 1977.

*Commission romande d'information:
le président, Roger Parisod,
avenue de Rumine 4, 1005 Lausanne,
téléphone 021 22 04 55*

En bref

Bex. La construction du complexe de PC – poste de commandement, poste sanitaire, stationnement d'attente – primitivement prévue en sous-sol de l'Etablissement médico-social, est projetée au stand. Les études préliminaires sont achevées et ont été approuvées. La Municipalité attend le résultat de la mise à l'enquête, pour adresser la demande du crédit nécessaire au Conseil communal, soit Fr. 400 000. Le coût total est devisé à Fr. 2 000 000 dont Fr. 1 600 000 sont à la charge de la Confédération et du canton.

Bienne. Après un exercice dirigé par le chef local M. Franz Reist, une sympathique réunion eut lieu, au cours de laquelle la PC a pris congé, avec remerciements pour les services rendus, de 7 de ses plus fidèles collaborateurs libérés.

Courendlin. Sur proposition de la commission de PC, le Conseil municipal a ratifié les promotions suivantes: M. Claude Oriet, remplaçant du chef local, M. Denis Steiner, chef de groupe SPAC, M. Gérard Vernier, chef de troupe radio.

Le Conseil municipal a chargé MM. Hubert Gunzinger, chef local PC, Emile Schaller, cdt du corps SP, Edgar Theurillat, caporal de gendarmerie, et Otto Oesch, chef OPE Choindez, d'étudier la question de l'organisation de la commune pour le cas de catastrophe.

Estavayer-le-Lac. L'organisme de protection d'établissement des Usines Conserves Estavayer SA et Favag SA a effectué un cours de répétition comprenant 55 personnes. MM. Gerber, chef du centre d'instruction de Sugiez, Muller et Holenweg des usines concernées, rendirent visite aux participants. Ils eurent le plaisir de pouvoir relever la qualité et la précision du travail accompli.

Genève. L'organisme local de la PC dispose maintenant d'un centre d'accueil pour personnes sinistrées. Il s'agit de 3 appartements avec local de réception, permettant de recevoir dans des bonnes conditions plusieurs familles ou une vingtaine de personnes. Ce centre d'accueil est particulièrement réservé aux personnes âgées, toujours désorientées lorsqu'elles sont conduites dans des locaux en sous-sol.

Lausanne. En séance du 14 décembre, le Conseil communal a accordé le crédit de 1 million demandé par la Municipalité pour le paiement des subventions communales au cours des deux années à venir. Il s'agit de la part

communale pour la construction des abris privés pour les deux années prochaines. Depuis 1953, la commune a obtenu six crédits, d'un montant total de Fr. 5 500 000. Il existe actuellement 114 272 places protégées.

Marin-Epagnier. Le 15 décembre, à Marin, un rapport communal réunissait le service d'alarme et de transmission de l'organisme local de PC (13 personnes: chefs de service et spécialistes radio). Il s'agissait de la mise en service de la centrale téléphonique et radio du poste de commandement. M. Jean Mägerli, de l'Office cantonal PC, donnait le cours, le premier de ce genre dans le canton de Neuchâtel.

Martigny. La Commune inaugurera vraisemblablement en mars prochain son «palais du feu», comprenant le poste de commandement de la PC. L'emplacement choisi permettra des interventions rapides des sapeurs-pompiers, ce qui n'est pas le cas actuellement (circulation – embouteillages à la sortie des hangars).

Naters. Un tremblement de terre supposé, thème de l'exercice, a donné l'occasion aux 150 participants de se familiariser avec le rôle qui est dévolu à chacun en cas de catastrophe de ce genre. Le résultat fut positif.

Sierre. 60 incorporés ont suivi un cours de 5 jours du service de protection atomique et chimique. Ils ont pu s'entraîner à l'usage des instruments de mesures (dosimètres et détecteurs), et participer à un exercice. Tous ces participants ont reconnu la valeur et la nécessité de cette instruction.

Tramelan. M. Hans Buhler, administrateur du centre régional d'instruction, avait donné sa démission pour la fin de l'année 1976. Le Conseil municipal a désigné comme successeur M. Erwin Gosteli, qui entrera prochainement en fonctions.

Vallorbe. La soirée d'information avec la projection de plusieurs films, organisée par le chef local PC Max Rebetez, dans la grande salle du Casino, a été suivie avec intérêt par une nombreuse assistance. M. Fritz Haldemann, municipal de la police, a pu saluer la présence de plusieurs personnalités. Cette manifestation a obtenu un plein succès.

Versoix. M. Albert Jaccard, chef local PC, a organisé une soirée fort sympathique au nouveau poste de commandement, à l'occasion de la libération de servir des hommes atteints par la limite d'âge. Chaque personne qui avait cessé toute activité dans l'organisme local PC, a reçu un parchemin aux armoiries versoisiennes. C'est la première fois qu'une telle réunion avait lieu; elle obtint une pleine réussite et deviendra traditionnelle. Plus

siieurs personnalités étaient présentes. **Villeret.** Les 14 personnes atteintes par la limite d'âge ont été libérées. Elles ont été remerciées lors d'une petite agape, à laquelle participaient des membres de l'EM de la PC et une délégation du Conseil municipal.

La Chaux-de-Fonds

Objectif: tribune du stade des Eplatures

Dans quelques jours, la semaine prochaine plus précisément, l'ancienne tribune du FC Etoile aux Eplatures ne sera plus qu'un souvenir. Une centaine d'hommes auront participé à sa démolition. Dans le cadre de la formation d'un détachement à disposition de l'état-major cantonal du plan catastrophe – trois détachements formés dans chacune des villes de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et du Locle – la protection civile organise actuellement deux cours destinés aux cadres de son organisation. Il s'agit de former une centaine d'hommes pour la lutte contre le feu, pour les travaux de démolition et pour le service sanitaire.

Le premier cours a débuté mercredi matin sous la direction de M. Jean-Pierre Fasnacht, chef local de la PC, assisté de M. Josef Zosso, de l'Office cantonal de la protection civile, et des instructeurs locaux dont deux architectes. Ce premier cours se terminera vendredi après-midi. Le second dont l'instruction sera identique, aura lieu la semaine prochaine, du 1er au 3 décembre.

Pour les deux cours, l'objectif principal est la démolition de l'ancienne tribune du stade des Eplatures avec, alternativement, des exercices de lutte contre le feu sur des foyers réels et des exercices de soins aux blessés.

Après une prise de contact avec le matériel, les hommes astreints au cours ont commencé à l'aide des compresseurs, tronçonneuses et outils pneumatiques, la démolition de la tribune. Sur le terrain des opérations, différents exercices ont été organisés. Un service de sécurité est mis en place et les hommes du service sanitaire participèrent à la construction d'un nid de blessés en même temps qu'ils prévoyaient un engagement et un transport de blessés. Le programme de jeudi et de vendredi matin sera identique à celui de mercredi, alors que le cours se terminera vendredi après-midi par la visite du poste de

commandement local de la protection civile au Centre scolaire Numa-Droz. La journée d'hier s'est déroulée dans un excellent esprit de collaboration, malgré des conditions atmosphériques

peu favorables. Le conseiller communal Francis Matthey assista aux premiers travaux de démolition, ainsi que le chef de la protection civile de la ville du Locle, M. Paul Zurcher. BD
25.11.76

Réponse municipale à deux questions sur le plan «Catastrophe» lausannois

«Il a été organisé à Lausanne un plan catastrophe. Une telle catastrophe ou accident de très grande importance provoquant un nombre très important de blessés nécessite une intervention très rapide du personnel soignant, des médecins en particulier.

Une catastrophe peut arriver à n'importe quel moment de l'année et même dans la période des vacances. Comme on le sait, il est très difficile d'obtenir les soins d'un médecin en juillet/août. La plupart sont en vacances et beaucoup à l'étranger. Les seuls disponibles sur place sont surchargés de soins urgents.

On ne voit donc pas comment le corps médical pourrait intervenir efficacement dans cette période des vacances. C'est ce qui a incité M. Albert Bugnon à poser deux questions à la Municipalité;

- La Municipalité a-t-elle prévu cette carence en cas de catastrophe?
- Si non que pense-t-elle faire pour remédier à la chose?

Réponse de la Municipalité

Dans le cadre du plan «catastrophe» un service sanitaire a été mis sur pied. Sa mission première est de sauver le plus grand nombre de blessés en administrant sur place les premiers soins dans la ligne de conduite thérapeutique définitive, pour les acheminer ensuite sur un établissement hospitalier.

A cette fin ont été constitués un état-major sanitaire de catastrophe qui

compte cinq médecins, un groupe sanitaire composé notamment de vingt-deux médecins, et un groupe de vingt-quatre infirmières (travaillant à la commune).

Grâce à un dispositif d'alarme téléphonique permettant «l'appel multiple», la Police municipale n'a qu'un seul message à passer pour atteindre simultanément tous les intéressés.

Dans ce domaine, les contrôles réguliers effectués au cours des six derniers mois ont donné les résultats suivants: Médecins atteignables: avril 16, mai 21, juin 22, juillet 24, août 24, septembre 24.

Infirmières atteignables: avril 14, mai 20, juin 16, juillet 13, août 17, septembre 17.

Pour indicative que soit leur valeur, ces chiffres sont rassurants dans la mesure où ils représentent pour les mois de juillet et août 88 % de l'effectif des médecins et 62 % de celui des infirmières.

Si l'on songe d'autre part qu'il existe à Lausanne un praticien libre pour un peu plus de 400 habitants et que le Central téléphonique des médecins fonctionne remarquablement, on peut admettre qu'en cas de nécessité un renfort médical serait rapidement obtenu. Il serait également possible de faire appel aux services hospitaliers dont certains assistants n'auraient pas à intervenir sur le plan de l'hospitalisation des blessés et seraient ainsi disponibles pour des interventions sur le terrain.»

26 jeunes 50 heures dans un blockhaus à Pully

Une expérience en «grande première vaudoise»

A côté de la lourde porte de métal passée à l'antirouille, une voix grésille dans l'interphone: «Ici PC protection civile de Pully, annoncez-vous, terminé!»

«Ici Aigle noir, terminé!»

La porte de l'abri, lentement, tourne sur ses gonds: un garçon blond de quatorze ans vient d'ouvrir la porte au grand patron de cette opération originale, «grande première» dans le canton de Vaud: faire tester l'efficacité de fonctionnement d'un

abri PC de protection civile par une classe d'élèves qui y passe cinquante heures consécutives.

C'est à la classe de première-supérieure de M. Margot, seize filles et dix garçons, que sont dévolus la tâche et l'honneur de ce test. Naturellement tout a été minutieusement préparé: d'abord les jeunes eux-mêmes qu'on a approchés doucement et qui se sont déclarés ravis de la tentative, à tel point qu'ils ne voulaient pas savoir quand l'opération débiterait effecti-

vement. Ils ont reçu l'avis de se tenir prêts dès lundi et se sont donc simplement rendus en classe chaque jour avec un petit sac contenant un peu de linge de rechange. L'avis officiel du début de l'opération a été donné jeudi à 9 h. et l'entrée en abri s'est faite dans la demi-heure suivante.

L'instituteur a organisé le fonctionnement interne. Par équipes de quatre, chacun des élèves assure l'une des corvées habituelles durant ces cinquante heures: cuisine, vaisselle, nettoyage du sol... Le programme scolaire normal y est donné, néanmoins le temps de travail a été légèrement diminué.

Une éphémère couronne

Dans les premières heures, plusieurs d'entre eux ont ressenti la «couronne de fer», mal de tête caractéristique qui a disparu quelques heures plus tard. Jeudi soir, ils ont néanmoins fait une promenade d'une heure au bord du lac. Ensuite, guitare, flûte, chants, parties de «master-mind» ont animé la veillée avant un sommeil difficile à venir, à cause de l'excitation psychologique d'une part et aussi un peu à

cause de la chaleur (26 degrés en moyenne).

Cette expérience, encouragée par la Municipalité, a été imaginée par le commandant de la police municipale, le pl^t Tharin qui est aussi le responsable local de la protection civile. «Aigle noir», c'est lui. Quant au commandant du feu, son mot de passe est... évidemment, Lancelot; car ce sont les gosses eux-mêmes qui ont déterminé la table des mots de passe, sans qu'on leur en ait demandé autant d'ailleurs.

Naturellement, des dispositions très strictes ont été prises pour que l'opération se déroule bien: le médecin fait sa tournée une fois par jour, le service d'hygiène contrôle la qualité de l'air et l'humidité. Durant la nuit, une samaritaine dort sur place.

Les parents ont été mis au courant en détail et aucun n'a fait opposition: ils sont d'ailleurs invités à visiter les lieux ce matin à onze heures, fin de l'expérience, de même qu'ont été conviés à la «levée d'écrou» le Conseil communal et la Municipalité.

L'expérience permettra de nombreuses observations pratiques et fera l'objet d'un rapport détaillé qui ne

présente pas seulement un intérêt local mais général, ce type d'abri ayant été construit selon des normes précises.

La leçon à tirer

Des faiblesses déjà découvertes? Il semble y en avoir quelques-unes. La cuisine est trop peu équipée. Le sas de désinfection est certes fort utile... mais on n'a prévu nulle part un endroit où entreposer les habits qui, dans la pratique, pourraient être souillés par des rayons divers. Les douches sont calculées un peu juste. L'aération est faite pour des non-fumeurs: avec des gosses, le problème est inexistant, mais avec des adultes habitués à la fumée, on imagine les conséquences psychologiques de l'interdiction. Enfin, à Pully en tout cas, «on» avait oublié l'extincteur et la trousse de premiers secours...

Bref, des détails peuvent être facilement améliorés. C'est d'ailleurs bien le but de l'expérience, qu'il est utile de faire dans la sérénité... ou même la joie la plus vive! Tous les élèves de M. Margot seraient prêts à recommencer!

Anne Mancelle

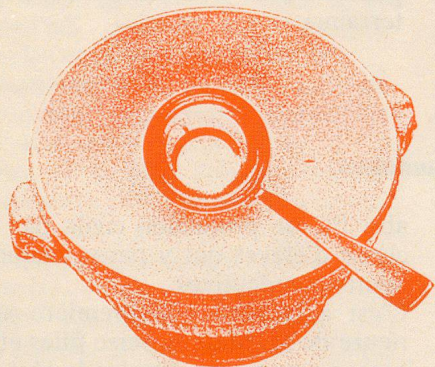
Zivilschutz-Studienreise nach Finnland

Der Schweizerische Bund für Zivilschutz führt, wie im Tätigkeitsprogramm 1977 angekündigt, von Sonntag, den 5. Juni, bis Sonntag, den 12. Juni 1977, eine interessante Zivilschutz-Studienreise nach Finnland durch, die neben dem Erlebnis des Landes der 10 000 Seen vor allem dem Zivilschutz und der Gesamtver-

teidigung gewidmet ist. Die Kosten, Flug mit Finnair, Verpflegung und Unterkunft in Zimmern mit allem Komfort und Transporten, betragen Fr. 1400.-. Die Einladung richtet sich an die Mitarbeiter aller Stufen im Zivilschutz und an die Leserinnen und Leser unserer Zeitschrift. Die Detailprogramme können beim Zentral-

sekretariat des SBZ in Bern bezogen werden.

Die nächste ZS-Studienreise nach Israel ist für die Zeit vom 30. Oktober bis 13. November 1977 in Vorbereitung. Das Detailprogramm mit allen Angaben erscheint gegen Ende Februar.



**Scorta d'emergenza
saggia previdenza!**

Chiedete il nostro materiale informativo!

Non è sicuramente necessario ricordare ai responsabili e ai membri della protezione civile l'importanza di una scorta d'emergenza sufficiente. Vorremmo piuttosto sottolineare che mettiamo volentieri a disposizione - ad uso personale, per corsi d'istruzione, esposizioni, ecc. -, il materiale di propaganda:

- il fascicolo «Sono pronte le vostre scorte d'emergenza?»
- la tavola indicante la conservabilità delle derrate alimentari (di grande utilità per la massaia)
- l'autocollante del manifesto «riprodotto a lato» (e molto apprezzato dai giovani)
- il manifesto (soggetti: globo tra due respingenti o zuppiera), nei formati 25x33 cm e 90x128 cm, fino a esaurimento; indicare il soggetto desiderato.

Una cartolina postale o una telefonata (031 61 21 88) bastano!

**Il Delegato alla difesa
nazionale economica**
Belpstrasse 53, 3003 Berna

